

Service Parisien de Santé Environnementale

☎ 01 44 97 87 87

📠 01 44 97 87 55

AFFAIRE N° 20190547

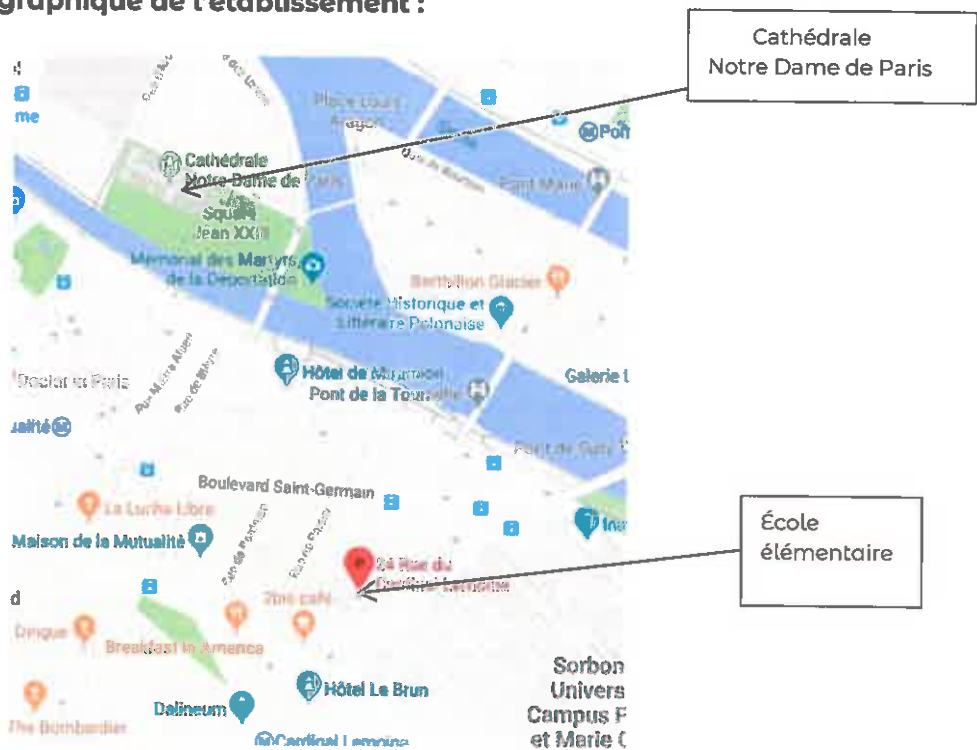
LIEU ETUDIE : École élémentaire – 24 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris

INTERVENTION DU : 12 août 2019

RAPPORT DU : 12 août 2019

Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur

Localisation géographique de l'établissement :



Informations relevées lors de l'intervention :

PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimées en microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : S. ROUSSEAU

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 081 B221 exp 02/2020



Surface du gabarit : (0.40 x 0.25) m^2

Date de prélèvement des échantillons : 12 août 2019

Date de l'analyse des échantillons : 12 août 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin < 50 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

Tableau : résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux


Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P24 190547/190812/010	2^{ème} étage Classe 10 Centre	Linoléum	Propre	<50	
P25 190547/190812/011	2^{ème} étage Classe 9 Centre	Linoléum	Propre	<50	

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

CONCLUSION

À l'intérieur de l'école, les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières relevées dans les locaux sont inférieures à $70 \mu\text{g}/\text{m}^2$ (1^{er} étage **P24, P25**).

La valeur $70 \mu\text{g}/\text{m}^2$ est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
S. ROUSSEAU 	S. DOMSIC 